



Circulaire n° du 13/02/2017

WBE - Personnels enseignants

Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire dans l'enseignement secondaire de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire et l'année académique 2017-2018. ADDENDUM

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
libre confessionnel
libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : secondaire de Promotion sociale

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 13/02/2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 28/02/2017

Mot-clé : Appel aux candidats temporaires
Promotion sociale secondaire

Destinataires de la circulaire

- Aux Directeurs des établissements de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information

- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Aux coordonnateurs de zone(s) ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du Centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, du Centre technique et pédagogique à Frameries, du Centre des technologies agronomiques à Strée et du Centre technique horticole à Gembloux ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux organisations syndicales ;
- A Messieurs les Recteurs des universités ;
- Aux Directeurs(trices) des Ecoles supérieures des arts organisées et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes écoles organisées et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement - Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les agents de la Direction de la carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire dans l'enseignement secondaire de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018-Addendum

L'appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire dans l'enseignement secondaire de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018 publié au Moniteur belge du 31 janvier 2017 doit être complété.

Cinq fonctions doivent être ajoutées à la liste des fonctions de recrutement et une fonction doit être corrigée.

Une liste reprenant ces ajouts sera publiée au Moniteur belge du 17 février 2017.

Toute personne qui souhaite prendre contact avec la Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet de la présente est invitée à joindre celle-ci au numéro de téléphone 02/413.20.29 accessible du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Une adresse mail est également à disposition : recrutement.enseignement@cfwb.be

Je vous saurai gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés de votre établissement et vous remercie déjà de votre collaboration.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

* * *

**Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire
dans l'enseignement secondaire de promotion sociale
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. ADDENDUM**

* * *

La publication du 31 janvier 2017 doit être complétée comme suit :

A la page 15188, au point « VI. Fonctions de recrutement à conférer à titre temporaire dans l'enseignement secondaire de promotion sociale », il y a lieu d'ajouter au tableau les 5 fonctions suivantes :

Numéro de fonction	Classification Cours	Libellé de la fonction
10508	PS/CG/DI	CG Sciences humaines DI
10709	PS/CG/DS	CG Sciences humaines DS
11024	PS/CT/DS	CT Pédicurie médicale DS
11044	PS/CT/DI	CT dentelle DI
11045	PS/PP/DI	PP Dentelle DI

A la page 15194, en regard de la fonction 11027, il y a lieu de lire « PP Pédicurie médicale DS » au lieu de « PP Pédicure médicale DS ».

Cette circulaire est adressée à

Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input type="checkbox"/> Tous <input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> Libre confessionnel <input type="checkbox"/> Libre non confessionnel <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input type="checkbox"/> Libre subventionné et Officiel subventionné (uniquement Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des arts et établissements d'enseignement de promotion sociale.	<input type="checkbox"/> Tous <input type="checkbox"/> Maternel ordinaire <input type="checkbox"/> Maternel spécialisé <input type="checkbox"/> Primaire ordinaire <input type="checkbox"/> Primaire spécialisé <input type="checkbox"/> Secondaire artistique <input type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de obligatoire <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire spécialisé <input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit <input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire <input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Universitaire <input checked="" type="checkbox"/> Hautes Ecoles <input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts <input type="checkbox"/> Centre de dépaysement <input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée <input type="checkbox"/> Centre PMS <input type="checkbox"/> Service PSE <input type="checkbox"/> Centre technique <input type="checkbox"/> Home d'accueil permanent <input type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire <input type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire <input type="checkbox"/> Internat spécialisé <input type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

- Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
- Aux CAF et CTP

Autre (à préciser) :

Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :

Service : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Nom : Fabienne POLIART
Téléphone : 02/413.23.88
E-mail : fabienne.poliart@cfwb.be